

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-deux, le 22 décembre à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydraulique (SIRAH) sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président. Cette réunion a lieu suite à la réunion du 16 décembre 2022 qui n'a pu se tenir en l'absence de quorum.

Nombre de membres en exercice : 31

Date de la convocation : 16 décembre 2022

Nombre de membres présents : 16

Nombre de pouvoirs : 0

Votes : 16

Secrétaire de séance : M. THOMAS François

**Présents** : M. HERAULT Gilles (Ardenais), M. AUPETIT Fabrice (Beddes), Mme GAUTIER Jeanne-Marie (Chambon), M. FRAULAUD Jacques (Culan), M. DESIRE Guillaume (Ids-Saint-Roch), M. CHAMPAGNE Dominique (Lignièrès), M. VAN COSTER Rémy (Loye-sur-Arnon), M. LEJOT Pascal (Maisonais), M. GORGE Jean-Pierre (Morlac), Mme BOUVAT MARTIN Catherine (Préveranges), M. CHAGNON Bruno (Reigny), M. ALADENISE Pascal (Rezay), M. PERROT Francis (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), M. THOMAS François (Saint-Jeanvrin), Mme BRAUTIGAM Margot (Touchay), M. SANGLIER Claude (Venèsmes)

**Absents** : M. DESABRES Claude (Chateauaillant), M. LEBRERO Roger (Chezal-Benoît), M. BISSON Patrick (Ineuil), M. GAILLARD Daniel (La Celle-Condé), M. BARRET Patrice (Le Châtelet), M. COLLIN Pascal (Marçais), Mme HUE Isabelle (Montlouis), Mme DAGOIS Sylvie (Saint-Baudel), M. MASSOT Sylvain (Saint-Christophe-le-Chaudry), M. BONNEAU Jacky (Saint-Maur), Mme BOUCHEROLLES Valérie (Saint-Pierre-les-Bois), M. DURAND Gérard (Saint-Saturnin), Mme LERUDE Florence (Sidiailles), M. CLÉMENT Fabien (Vesdun), Mme WOZNIAK Angélique (Vilcelin)

Référence : 2022-020

### **Objet : MODIFICATION BUDGÉTAIRE**

Monsieur le Président prévient qu'une modification budgétaire doit être effectuée en raison de l'augmentation des indemnités des élus du Syndicat et de la cotisation annuelle de l'IRCANTEC pour le personnel du Syndicat. Un manque de 455.60 € au total est relevé sur le chapitre 65 et sera compensé comme suit :

Dépenses	Chapitre 065	6531	-Indemnités	+326.16 €
		6533	-Cotisation de retraite	+129.44 €
Dépenses	Chapitre 011	615231	Entretien réparations voiries	-455.60€

Monsieur le Président soumet cette proposition au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité la modification budgétaire présentée.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,

Pour extrait conforme au registre,



Le secrétaire de séance

M. THOMAS François

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Thomas", written over a horizontal line.

Date de publication papier : 22 DEC 2022

Déposé  
à la sous-Préfecture

le - 6 JAN. 2023

